

Centre Public d'Action Sociale
Rue du Centre, n° 1
5555 BIEVRE.

BUDGET 2018 - NOTE DE POLITIQUE GENERALE

Nous avons l'honneur de vous présenter le budget de l'exercice 2018, celui-ci a été soumis, pour avis, au comité de concertation Commune-CPAS le 3 novembre 2017 et a été arrêté par le conseil du CPAS le 16 novembre 2017.

Pour respecter les directives européennes, ce budget est donc présenté plus tôt, avec parfois certaines données inconnues et donc toutes les statistiques de 2017 n'ont pu être inscrites pour une année complète.

1°) Point de vue financier.

↳ Les 3 premières années de cette législature ont été marquées par les effets négatifs des décisions des pouvoirs supérieurs augmentant nos dépenses d'environ **60.000 €** !
Pour contrer ces difficultés budgétaires, nous avons réalisé des économies de fonctionnement du même niveau.

Comme chaque année, nous vidons le fonds de réserves que nous avons provisionné grâce au suivi du compte 2016 et de la MB de 2017 afin d'équilibrer le budget.

Année budgétaire	Prélèvement sur le fonds de réserve ordinaire	Prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire
2013	95.007,61 €	54.550 €
2014	31.961,43 €	0 €
2015	93.471,06 €	23.000 €
2016	94.996,71 €	20.000 €
2017	98.534,16 €	20.000 €
2018	69.866,66€	22.000€

Ce budget est en équilibre à la somme de **1.594.986,68 € à l'Ordinaire et de 22.000 € à l'Extraordinaire.**

↳ Stabilisée depuis plusieurs années, en **2018**, nous arrivons à boucler le budget avec la même part communale qu'en 2017, soit **430.000 €**.
Cette intervention représente environ **27 % du budget** et une dépense moyenne de **130 € par habitant**, ce qui nous situe toujours au-delà de la moyenne régionale, mais de manière moins flagrante.

En **2018**, nous programmons une nouvelle augmentation du Fonds spécial de l'aide sociale.
Celui-ci est fixé à **89.655,79 €**

On peut constater que c'est la deuxième année que le Fonds augmente de façon significative !

2013	2014	2015	2016	2017	2018
63.659 €	65.491 €	67.292 €	70.871,71 €	84.765 €	89.656 €

Voici les différentes dotations qui constituent ce Fonds en 2017, la comparaison avec les années précédentes nous indique que les augmentations viennent essentiellement de 2 domaines :
l'insertion professionnelle et les repas à domicile !

Dotations	2014	2015	2016	2017
Dotation "Intégration sociale"	1.700 €	1.916,27 €	2.292,88 €	1.939,73
Dotation «Insertion professionnelle»	7.247 €	9.189,35 €	21.064,41 €	19.771,03
Dotation "Aide aux familles"	19.081€	18.002,67 €	20.877,54 €	23.781,50
Dotation "Repas à domicile"	25.588 €	39.013,89 €	50.145,56 €	51.008,43
Dotation "Travailleurs sociaux"	10.062 €	9.895,46 €	11.883,34 €	11.663,08

La somme des dotations devrait nous donner 108.163,73 €, cependant avec l'utilisation de plusieurs coefficients correcteurs, on nous retranche 22 % du fonds !

Au niveau du **budget extraordinaire**, nous avons programmé essentiellement :

- 6.000 € pour du mobilier pour le service d'Aide alimentaire
- 2.000 € pour du matériel de cuisines.
- 2.000 € pour du matériel informatique (cuisine)
- 2.000 € pour du matériel informatique
- 3.000 € pour du mobilier pour le service Soutien scolaire
- 7.000 € pour du mobilier pour le Logement de transit n° 2

Les travaux au bâtiment « *Bodymat* » ayant démarré en 2016, il est prévu d'y installer le service "*Soutien scolaire*" qui se trouve actuellement à l'étroit et qui, de plus, doit partager son petit bureau.

Un soutien informatique et ludique est envisagé pour élargir ce service.

Fin de cette année, nous venons de recevoir un **subside de la Province de Namur de 1.100 € dans le cadre d'un appel à projet pour l'alphabétisation.**

Le 2^{ème} local servira d'entrepôt des vivres non périssables que l'on reçoit de l'Europe.

La réception des invendus du magasin GB ne pouvant plus se faire, on réfléchit également à la façon de répondre aux contraintes de l'AFSCA.

↳ Ce budget est le dernier de la législature communale 2013-2018 et s'inscrit dans la continuité de la législature 2007-2012.

*** Au point de vue de *l'Aide Sociale*, les dépenses proposées dans ce budget sont contrôlées suivant la dynamique imprimée en début de législature.

*** On peut constater une relative stabilisation du nombre de RIS.

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Montant
RIS ménages	2,27	2,52	0,6	1,34	1,9	2,4	1.190,27€
RIS isolés	3,79	4,84	7,16	10,3	10,2	8,9	892,70 €
RIS cohabitants	8,93	9,25	10,9	7,1	6,2	8,1	595,13 €

Ces chiffres constituent une moyenne, car il y a beaucoup de situations évolutives sur une année : il faut savoir qu'il n'y a pas que des RIS complets, certains perçoivent un complément parce qu'ils émargent en partie au chômage ou travaillent à temps partiel, d'autres ont leurs enfants en garde alternée, des étudiants perçoivent leurs allocations familiales,...

On peut donc dire qu'en moyenne en 2017, chaque mois on paye l'équivalent de **19,4 RIS**, mais la répartition se fait sur plusieurs familles.

Pour 2018, on prévoit une **dépenses pour les RIS de 240.000 €**

*** Depuis 6 ans, une nouvelle somme concernant le Fonds de pension des mandataires vient grever le budget ; pour 2018, il s'agira de **12.500 €**.

Ce Fonds de pension permet un lissage du paiement des pensions des mandataires du CPAS pour les 30 prochaines années et il est vrai que, pour notre centre, il s'agit d'une dépense supplémentaire aujourd'hui en prévision de l'avenir.

*** Assurance groupe pour le personnel contractuel : le dernier rattrapage a eu lieu en 2017. A partir de l'exercice 2018, seuls 3% de la masse salariale du personnel doivent être prévus. Cela représente environ 9.000€ (8.000€ pour la prime et 900€ de cotisations ONSS.)

*** Le travail sur les irrécouvrables (créances douteuses) a débuté en 2007 et s'est amplifié. En 10 ans, nous avons apuré un peu moins de **200.000 €** dont 20.000 € encore en 2016 et 2017.

Pour l'avenir, c'est un gage de sérénité pour nos budgets futurs.

2°) Point de vue de l'Action Sociale.

↳ *** Le **logement social de transit** de Bellefontaine est actuellement inoccupé.

*** La maison du Douaire est louée à une famille nombreuse.

*** La maison de Naomé est actuellement vide.

Pour l'instant, elle ne peut être louée car le mobilier qui se trouvait dans l'ILA (fermée depuis le 01/10/2017) est temporairement entreposé dans ce logement.

*** Il est prévu d'établir, rue de Bouillon (Bodymat), un deuxième logement de transit (obligation nouvelle du plan d'ancrage d'en avoir 2 par commune).

L'opérateur technique est le CPAS et une subvention de **75.000€** de la Région Wallonne doit couvrir la dépense qui autrement aurait dû être réalisée sur fonds propres.

↳ *** Le service "**Co-voiturage**" est toujours aussi sollicité et il nécessite de plus en plus de bénévoles, denrée rare s'il en est. (11 conducteurs).

Ce service augmente de manière exponentielle et répond véritablement à une demande dans nos zones rurales où transpire un véritable problème de mobilité.

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de trajets	467	574	694	746	689	777	765	964	1160	992
Kms parcourus	27651	23991	28473	34294	36.260	50.314	46.123	46.051	50.184	46.682

Ce service s'adresse aux personnes qui ne possèdent pas de voiture ou qui effectuent des voyages récurrents (consultations médicales, courses ménagères, ...)

Au vu du prix du carburant, l'indemnisation kilométrique pour le chauffeur s'élève à 0,4 €.

Vu les circonstances budgétaires, le conseil a décidé qu'à partir de janvier 2014, le CPAS ne prendrait plus en charge que 0,05 €/km.

De plus, nous avons souscrit une assurance OMNIUM-MISSIONS pour nos chauffeurs.

↳ *** Le magasin "**A petits prix**", rue de Bouillon, fonctionne toujours avec plusieurs dames bénévoles et, bien que vendant des vêtements à des prix dérisoires (1, 2 voire 3 €), les recettes sont toujours conséquentes.

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Recettes (€)	7584	5524	5050	6050	6000	6898	6025	5877	6.744,59	8.139,81

↳ *** Depuis sa création en 2005, l'"**Espace détente**" accueille une trentaine de personnes dans les locaux du Patro St-Hubert. Il s'agit d'un lieu de rencontres et d'échanges pour plus de 50 personnes différentes originaires de la commune qui se retrouvent chaque mercredi après-midi pour lire, jouer aux cartes, bricoler et prendre ensemble un repas convivial une fois par mois.

Depuis septembre 2011, c'est le personnel du Patro St-Hubert accompagné de bénévoles (dont une personne AWIPH) qui assurent l'encadrement.

L'excursion annuelle du 20/09/2017 à Liège a été un grand succès.

Comme l'an passé, celle-ci s'est faite en collaboration avec l'UTAN, ce qui a permis de remplir un car complet.

Rappelons que le prix-plancher (**40 €**) peut être obtenu grâce à l'intervention du CPAS via une contribution du Fonds culturel pour payer l'autobus.

↳ *** Le service "**Repas à domicile**" est en place depuis plus de **30 ans**.

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Total Repas								10 mois
Bièvre extrap.s/12 mois	9.795	9.576	10.118	11.336	11.520	12198	12.009	10.273 12.324
Cant. scolaires extrap.s/12 mois	11.609	10.522	10.310	12.363	13.854	13.327	11.232	8.698 10.440
Stages	300	435	0	0	325	540	682	439
Espace Détente extrap.s/12 mois	271	278	235	258	297	219	178	180 216
Gedinne extrap.s/12 mois	12.105	13.263	15.641	15.571	18.019	18.588	18.668	14.723 17.667
Paliseul extrap.s/12 mois	0	0	0	5.310 (pour 6 mois)	10.700	12.349	11.577	9.894 11.873
TOTAL extrap.s/12 mois	34.080	34.074	36.304	44.838	54.715	57.221	54346	44.207 52.959

L'augmentation du prix des repas en 2015 dans les cantines scolaires (de 1,5 € à 3 €) a engendré une baisse des repas avec en parallèle une augmentation de prise de potages, ceci étant variable suivant les implantations. En 2017, la baisse des repas s'accroît encore, mais ici avec une diminution des potages également (2015 : 4.206 - 2016 : 6.256 - 2017 : on peut espérer 5.839).

Si on extrapole sur 12 mois, on peut espérer un nombre total de 52.959 repas.

Par rapport à 2016 (chiffre réels : 54.421), on constate une légère diminution qui se marque principalement pour Gedinne et pour les cantines scolaires.

*** Pour la 8^{ème} année consécutive, le CPAS de Gedinne a fait un appel d'offre pour ses repas et nous avons à nouveau obtenu le marché pour 2018, nous vendrons les repas au prix de **5,40 €**, soit une augmentation de 0,10 €.

*** Chaque année, nous prévoyons une indexation du prix des repas livrés à Bièvre, suivant l'index du mois de janvier. Le prix est identique pour tout citoyen quelle que soit sa situation.

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Prix d'un repas	4,78 €	4,94 €	5,01 €	5,07 €	5,07 €	5,16 €	5,27 €

*** La grande nouveauté en 2013 a été la soumission, pour le service des repas, de la commune de Paliseul pour laquelle nous avons remporté le marché à 5,50 €.

Pour 2016, nous avons remporté le marché en augmentant le prix de 0,10 €.

Pour 2017, nous avons remporté le marché en augmentant le prix de 0,10 € (**5,70 €/repas**)

Une nouvelle organisation a été mise en place sans trop augmenter le « volume horaire ».

Ceci induit des économies d'échelle et permet d'équilibrer le service Repas.

↳ *** 2006 a vu la création d'un service de "**Petits dépannages à domicile**".

Pour ce service, nous bénéficions du plan SINE, soit d'une réduction annuelle de 4.000 € au niveau des charges patronales (somme globalisée dans l'ensemble des cotisations patronales) et une subvention annuelle de 6.000 € de l'ONEM.

Les bénéficiaires de ce service interviennent à raison de 10 € de l'heure.

Ce service s'adresse à l'ensemble de la population pour de petits travaux.

Pour 2017, nous escomptons des recettes d'environ **9.726,17 €**

(presque 3.000 € en plus que l'an passé).

Ajoutons que ce service permet une action sociale sur le terrain, notre nouveau dépanneur connaissant le terrain celui-ci ayant travaillé auparavant via l'ALE et ceci à la satisfaction de tous.

↳ *** **Fin 2015**, notre CPAS avait en charge **3 candidats réfugiés (2 cohabitants et 1 isolé)**.

Le candidat réfugié isolé a été reconnu en 04/2016 et les 2 candidats réfugiés cohabitants ont quitté le territoire communal en juin 2016.

On peut donc dire que nous n'avons plus en charge depuis cette année, des réfugiés de la « vague des débuts des années 2000 ».

Année	2006	2007	2008	2009	2010 à 2015	2016
Nombre de réfugiés à charge du CPAS	25	12	8	7	3	0

↳ *** **Initiative Locale l'Accueil (ILA)**

Suite à la demande du gouvernement fédéral, deux ILA ont été créées en avril et mai 2016.

Ces deux ILA ont été occupées le 28/10/2016, l'une par une famille afghane, composée d'une maman et de sa fille, toujours présente sur notre commune, et l'autre par une famille Irakienne, composée d'un couple et de leur fille, qui a quitté la structure le 30/04/2017.

Suite à l'arrivée d'un nouveau Doyen, l'ILA située dans le presbytère a été fermée le 30/09/2017.

↳

*** Au niveau du "**Fond mazout**"

181 allocations de chauffage ont été octroyées en jusqu'au 31/10/2017.

↳ *** Au niveau du service "**Soutien scolaire**", notre institutrice preste **32** périodes de cours et **25 enfants** fréquentant nos écoles communales sont suivis au niveau scolaire.

Victime de son succès, nous avons dû recentrer le service vers son objectif originel : l'aide aux enfants des 2 premières années de l'enseignement primaire.

L'employée affectée à ce service est maintenant engagée sous contrat à durée indéterminée, ce qui est une source de stabilisation importante.

De plus, en septembre 2013, le nouveau conseil a décidé de concentrer ce soutien scolaire dans le bâtiment du CPAS et non plus au domicile des élèves aidés.

Avantages :

- 1) Economie en frais de déplacement
- 2) Libération d'heures pour d'autres enfants
- 3) Responsabilisation des parents.

Rappelons que ce service est totalement GRATUIT !

↳ *** **Promotion de la participation et de l'activation sociale.**

Annuellement, nous recevons une subvention du Fédéral pour favoriser l'épanouissement social, sportif et culturel des usagers des CPAS. Le montant qui sera perçu pour 2018 est actuellement inconnu, comme l'an passé, une somme de 2.313 € a été inscrite au budget.

↳ *** Nous avons également instauré un nouveau service "**Handicontact**" qui permet une orientation plus rapide vers les services adéquats.

↳ *** Le service de "**Médiation de Dettes**" reste sollicité, puisque nous avons terminé l'année avec **47** dossiers de "gestion budgétaire", **16** dossiers de "médiation de dettes" et **2** introductions en RCD (Règlement Collectif de Dettes).

↳ Les conventions les plus anciennes ont été renouvelées :

*** **Services d'aide familiale.**

Une somme de 17.500 € est prévue pour l'ADMR ainsi que 1.500 € pour le SPAF.

*** **Garde d'enfants à domicile**

Une convention avec "*Les Arsouilles*" existe, car il y a 3 gardiennes encadrées reconnues sur Bièvre et nous intervenons à raison de 1,14 € par jour ou demi-jour de présence d'un enfant en garde.

En 2018, nous prévoyons une dépense de **1.600 €**.

3°) Conclusions.

Nous n'allons pas épiloguer sur **l'aspect financier** de ce dernier budget de cette législature.
Disons simplement que la part communale s'est stabilisée malgré diverses contraintes.
Ajoutons que l'intervention communale est relativement faible proportionnellement au budget (27%).

Pour **l'aspect social** spécifiquement :

- 1) Notre « petit CPAS » regorge de services utiles à l'ensemble de la population précarisée ou non.
Toutes les couches sociales sont concernées ainsi que toutes les tranches d'âges.
- 2) L'aspect « gestion et médiation » est devenu une composante non négligeable du travail de nos 3 Assistantes Sociales qui ont toutes trois la formation ad-hoc.
- 3) Le public bénéficiant du RIS s'est particulièrement diversifié.
Dans la mesure du possible, les AS essaient de responsabiliser les bénéficiaires via les contraintes inscrites dans le PISS.
- 4) La réinsertion par le travail en article 60 s'est intensifiée dans notre « petit CPAS ».

Terminons par un petit tableau résumant nos différents services et leurs bénéficiaires :

<i>Public concerné → Services rendus par le CPAS ↓</i>	Enfance	Jeunesse	Adultes	Seniors
Co-voiturage	X	X	X	X
Service repas	X	X	X	X
Handicontact	X	X	X	X
Médiation de Dettes			X	X
Soutien scolaire		X		
Fond mazout			X	X
Logement social	X	X	X	
Petits dépannages à domicile			X	X
Services d'aide familiale			X	X
Garde d'enfants à domicile	X			
Espace détente				X
Magasin "A petits prix"	X	X	X	X

L'ACTION du CPAS est importante pour chaque couche de la population,

Gageons que cette action continuera à s'amplifier grâce au travail sérieux et intensif de l'ensemble du personnel de notre centre.

LEONET Thierry
Président.